

Crise de la canne : Les députés peinent à passer de la parole aux actes

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / CÉLIA ALBÉRI

21 février 2024



Face à la demande de clarifier la nuance entre “soutenir” et “aider”, le député Christian Baptiste, semble avoir esquivé la question ou n’avoir pas saisi toute son importance. L’interrogation a émergé à la suite d’une réunion le vendredi 16 février, où le parlementaire de la 2e circonscription a manifesté sa satisfaction quant à l’appui apporté à des cultivateurs de canne à sucre mécontents qui menacent de bloquer la Guadeloupe et la campagne sucrière 2024.

| **Les faits en détail**

Au cours de cette réunion, un groupe de cultivateurs et consultants, parmi lesquels Christian Baptiste cite Wilem Monrose, Claude Hotton (consultant en ingénierie culturelle), Edouard Geoffroy (agrégé en économie et gestion), Jean François Marc Dorville (Dr en mécanique des fluides, consultant en géophysique), et Roméo Meynard de l'Udecag, a exprimé le besoin d'une revalorisation du paiement du travail cannier. Actuellement confrontés à un prix de 113 € par tonne de canne, les planteurs affirment lutter pour couvrir leurs coûts de production et aspireraient à réaliser un bénéfice.

Devant ces revendications, les députés Elie Califer, Max Mathiasin, Olivier Serva, et Christian Baptiste ont unanimement exprimé leur soutien, applaudissant la démarche des agriculteurs. La réunion publique a aussi bénéficié de la présence du maire de Petit-Canal Blaise Mornal, du maire d'Anse-Bertrand Edouard Delta, du maire de Bouillante et président de la Communauté d'agglomération Grand sud Caraïbes Thierry Abelli.

 Christian Baptiste
5 j.

LES DÉPUTÉS SOUTIENNENT LES PRODUCTEURS DE CANNE

Le collectif des producteurs de cannes, entouré d'un groupe d'expert, Wilem MONROSE Claude OTTON, Edouard GEFFROY, Dr Jean François Marc DORVILLE, et le président de l'UDECAG Roméo MEYNARD, a présenté devant ses membres, certains élus et la presse, les revendications pour une plus juste valorisation de leur production. Ce afin d'obtenir un prix de la tonne de canne qui leur permettrait non seulement de couvrir leur coût de production mais surtout d'engendrer un bénéfice. Ce qui aujourd'hui n'est pas le cas avec 109 € le prix de la tonne de canne.

Invités, nous les députés Elie Califer, Max Mathiasin, Olivier SERVA et moi même, félicitons et soutenons cette démarche méthodique des producteurs appuyée sur une expertise.




19
3 commentaires 1 partage

 J'aime
 Commenter
 Partager

 Écrivez un commentaire...

 Super fan
Victor Laurent Djivoh Gbetchoevi
Bel initiative. C'est le plus bon d'être à côté et écouté les producteurs agricoles

4 j J'aime Répondre

 **Nicole Lori Delfolie**
Soutenir n'est pas AIDER!!!

5 j J'aime Répondre

 Auteur
Christian Baptiste
Nicole Lori Delfolie oui les aides financières viennent des collectivités locales et de l'Etat.
Mais pas des parlementaires directement...d'où le soutien des députés pour obtenir l'aide de ceux qui y sont habilités

4 j J'aime Répondre

Une prise de position claire

Christian Baptiste, député de la 2^e circonscription s'est fendu d'un post sur son compte Facebook titré : « Les députés soutiennent les producteurs de canne ». Un premier internaute a publié un commentaire flatteur. Une internaute, Nicole Lori Delfolie, est venue le nuancer en exprimant un commentaire percutant : « Soutenir n'est pas AIDER!!! ». En réaction,

Christian Baptiste a expliqué que le rôle des députés est surtout de faciliter l'accès aux aides financières, plutôt que d'intervenir directement. « Nicole Lori Delfolie, oui les aides financières viennent des collectivités locales et de l'État. Mais pas des parlementaires directement... d'où le soutien des députés pour obtenir l'aide de ceux qui y sont habilités » écrit-il.

L'essence du reproche

Bien que cherchant à clarifier le rôle des députés dans l'obtention d'aides financières, Christian Baptiste esquive la question. La distinction entre soutenir et aider soulève la problématique de la responsabilité et l'efficacité des actions politiques envers les secteurs clés, comme celui de la canne-à-sucre qui concerne à titre principal ou accessoire, 70% des exploitations agricoles de l'archipel.

Ce qui est reproché au député, c'est de considérer que son activité (indemnisée 7 493,30 € nets par mois, plus 5 373 € mensuels d'avance de frais de mandat, et une enveloppe de 10 581 € pour ses collaborateurs) se limite à soutenir et donc à une forme d'accompagnement moral, émotionnel ou psychologique, à être aux côtés des planteurs de canne, leur manifester de l'empathie ou leur fournir une oreille attentive et une présence réconfortante. Cette forme d'inactivité face aux défis concrets pose problème.



Le 16 février 2024, des producteurs de canne-à-sucre invitent les 4 députés de Guadeloupe et des maires à une réunion publique pour expliquer leur revendication d'augmentation du prix de la tonne de canne.
Photo : FB : Christian Baptiste

Vers une implication plus marquée des élus

Les députés sont ainsi appelés à évoluer d'un soutien verbal et de commentateur, à un rôle actif et déterminant. Qu'il s'agisse de proposer des lois qui améliorent les conditions de travail et les revenus des acteurs. Travailler à la mise en place de subventions et d'aides financières ciblées pour les professionnels en difficulté. Encourager l'adoption de technologies agricoles innovantes pour augmenter la productivité et la durabilité de la filière.

Organiser des rencontres régulières avec les planteurs et acteurs pour écouter leurs besoins et préoccupations. Servir de médiateur entre les

planteurs et le gouvernement ou d'autres institutions. Tout un programme qui requiert une détermination sans faille, un travail de fond rigoureux et un suivi attentif, s'éloignant radicalement de la tendance à l'affichage éphémère, le temps d'une surchauffe médiatique.

La voix de l'opinion publique

Dans un élan de maturité et d'esprit critique croissant, l'opinion publique, incarnée notamment par l'internaute Nicole Lori Delfolie, réclame des actions politiques palpables, bien au-delà des simples déclarations de principe. Cette exigence d'efficacité et de transparence dans l'action politique traduit une demande de la part des citoyens pour une implication réelle et mesurable de leurs représentants.